

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUST-DE-BRETENIÈRES,
MONTMAGNY**

Assemblée extraordinaire du Conseil municipal, tenue le 28 septembre 2026, à la salle du conseil située au sous-sol du 205, rue principale, à 19H00.

Les Conseillers Bemoit Vachon, Ghislaine Lavallée, Yan Bolduc, Jessie Gonthier-Lajoie, Diane Bertrand et Étienne Fortin sont présents sous la présidence du Maire, Monsieur Max Laurent Vidal.

Josée Poulin, Directrice générale et Secrétaire-trésorière est présente tout le long de la rencontre.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux gens présents et procède à la lecture de l'ordre du jour.

193-09-2026 IL EST PROPOSÉ PAR: Étienne Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

**APPEL D'OFFRE – UNITÉ DE DÉSINCARCÉRATION ET
SAUVETAGE NAUTIQUE**

194-09-2026 CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières a lancé un appel d'offres pour l'acquisition d'une unité de désincarcération et de sauvetage nautique;
CONSIDÉRANT QUE des questions ont été soumises à la Municipalité relativement à certaines exigences prévues aux documents d'appel d'offres;
CONSIDÉRANT QU'il est jugé opportun de modifier le délai de livraison, la pénalité applicable en cas de retard ainsi que les exigences relatives au cadre avant et aux coins du fourgon;
CONSIDÉRANT QUE ces modifications sont détaillées dans un addenda aux documents d'appel d'offres;
IL EST PROPOSÉ PAR : Jessie Gonthier-Lajoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents
QUE la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières approuve l'addenda relatif à l'appel d'offres pour l'acquisition d'une unité de désincarcération et de sauvetage nautique, lequel prévoit :

- de modifier le délai de livraison de 250 jours à 350 jours suivant la tenue de la rencontre pré-construction;
- de modifier la pénalité pour retard de livraison de 500 \$ à 150 \$ par jour;
- de permettre que le cadre avant et les coins arrondis du fourgon soient fabriqués en acier inoxydable poli ou en aluminium de grade marin.

QUE l'addenda soit et publié conformément aux exigences applicables au processus d'appel d'offres.

QUE toutes les autres clauses et exigences des documents d'appel d'offres demeurent inchangées.

OFFRE D'EMPLOI – OPÉRATEUR DE DÉNEIGEMENT

Les élus sont informés que la personne engagé l'an dernier comme opérateur de déneigement ne renouvelle pas son contrat de travail pour la prochaine saison. L'offre d'emploi sera publié dans le journal local et sur la page Facebook de la Municipalité.

SEL À DÉGLAÇAGE

195-09-2026

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit prévoir l'achat de sel à déglacage afin d'assurer l'entretien et la sécurité des routes municipales durant la saison hivernale;
CONSIDÉRANT QUE Compass Minerals offre le sel à déglacage au coût de 117 \$ la tonne;
CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite faire l'achat de 20 tonnes;
IL EST PROPOSÉ PAR : Benoit Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers présents QUE la Municipalité autorise l'achat de 20 tonnes de sel à déglacage auprès de Compass Minerals, au coût de 117 \$ la tonne, pour un montant total de 2 340 \$ plus taxes.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

196-09-2026

IL EST PROPOSÉ PAR : Étienne Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 19 :17 heures.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ, CE 05^{ième} JOUR DE OCTOBRE 2026.

Max Laurent Vidal, Maire

Josée Poulin, Dir. générale & Sec.-trésorière